

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS DU BÂTIMENT - PIB

PROFESSIONS INTELLECTUELLES DU BÂTIMENT

N°	ACTIVITÉS PIB	RÉFÉRENTIEL
1	Architecte	<p>Mission complète ou partielle (conception et/ou direction de l'exécution des contrats de travaux) pour l'aménagement intérieur et l'agencement des ouvrages avec intervention sur la structure de la construction.</p> <p>Limité aux missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ESQ (Esquisse) AVP (Avant Projet) APS (avant-projet sommaire) APD (avant-projet détaillé ou définitif) DPC (Dossier de permis de construire) DCE (Dossier de consultation des entreprises)
1.1	Architecte d'intérieur	<p>Mission complète ou partielle (conception et/ou direction de l'exécution des contrats de travaux) pour l'aménagement intérieur et l'agencement des ouvrages sans intervention sur la structure de la construction.</p> <p>Limité aux missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ESQ (Esquisse) AVP (Avant Projet) APS (avant-projet sommaire) APD (avant-projet détaillé ou définitif) DCE (Dossier de consultation des entreprises) <p>Exclusion : Aucun travaux de bâtiment. Tous travaux portant atteinte à l'infra et la super structure du bâtiment.</p>
2	Assistant Maître d'œuvre	<p>L'assistant Maître d'œuvre est mandaté par et se substitue au Maître d'œuvre. Il l'assiste et en aucun cas il ne peut réceptionner ou édité tous document engageant le maître d'œuvre.</p> <p>C'est missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assister la Maître d'œuvre notamment dans la définition de l'objectif du projet, Définir et concevoir le projet Participer à la sélection de solutions adéquates Suivre et vérifier l'avancement du projet et le respect du cahier des charges Participer à la définition du plan de recettes Participer à la livraison du projet Communiquer sur l'avancée du projet <p>Exclusion de toute mission de maîtrise d'ouvrage directe.</p>
2.2	Assistant Maître d'ouvrage	<p>Mission d'assistance et de conseil au maître de l'ouvrage pour l'évaluation, la programmation, la budgétisation, la passation des marchés, les choix techniques et/ou architecturaux d'une opération de construction, au stade de la conception et/ou de la réalisation. Évaluation, programmation, budgétisation.</p> <p>Exclusion de toute mission de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) ou de mandataire du maître de l'ouvrage et de toute autre prestation y compris toutes activités de conception ou de réalisation.</p>
3	BET TCE (Tous corps d'état)	<p>Un BET Tous Corps d'État (TCE), en collaboration avec l'architecte il réalise toutes les études pour des ouvrages neufs ou réhabilités. Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.</p> <p>BET Couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> BET Acoustique BET Assainissement / VRD BET Charpente / Couverture (Bois et fer) BET Chauffage / Plomberie BET Climatisation / Ventilation BET Construction Bois BET Electricité BET Étanchéité BET Fluides BET Géotechnique BET Infrastructure BET Structure BET Thermique

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS DU BÂTIMENT - PIB

PROFESSIONS INTELLECTUELLES DU BÂTIMENT

N°	ACTIVITÉS PIB	RÉFÉRENTIEL
3.1	BET Acoustique	Un BET acoustique, en collaboration avec l'architecte il réalise des études acoustique (épaisseur des cloisons, résilient acoustiques dans le sol, faux-plafonds, etc.) pour des ouvrages neufs ou réhabilité. Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.
3.2	BET Assainissement / VRD	Le BET (V.R.D.) assure la conception des espaces extérieurs d'un point de vue technique. En collaboration avec l'architecte et, ou le paysagiste de la maîtrise d'œuvre, il réalise les documents graphiques et les descriptifs techniques correspondant aux prestations de surface (d'espaces verts et V.R.D.). Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.
3.3	BET Charpente / Couverture (Bois et fer)	Le BET charpente / couverture (Bois ou Fer), en collaboration avec l'architecte réalise des études faisabilité ou de portance pour des ouvrages neufs ou réhabilité. Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement / portance conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.
3.4	BET Chauffage / Plomberie	Le BET Chauffage / Plomberie en collaboration avec l'architecte réalise des études faisabilité et/ou calorifique pour des ouvrages neufs ou réhabilité. Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.
3.5	BET Climatisation / Ventilation	Le BET Climatisation / Ventilation en collaboration avec l'architecte réalise des études faisabilité et/ou calorifique pour des ouvrages neufs ou réhabilité. Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.
3.6	BET Construction Bois	Un Bureau d'Études bois s'occupera des structures en bois, dont les charpentes et couvertures, réalisant des études et prestations de conseils techniques dans le cadre d'une construction bois. Il sera le principal acteur des lots structures / charpente / couverture en phase préparatoire. L'intervention du BET bois : <ul style="list-style-type: none"> • L'étude de projets (en phase PRO) • L'étude d'exécutions (en phase EXE) • La direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (en phase DET) • L'étude de diagnostic (DIA) • Expertise • Missions conseils
3.7	BET Electricité	Le BET Electricité en collaboration avec l'architecte réalise des études pour des ouvrages neufs ou réhabilité. Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants. A l'exclusion de : Tous travaux de bâtiment, Courant fort (Ouvrage Public) & Génie civile
3.8	BET Étanchéité	Le BET Étanchéité en collaboration avec l'architecte réalise des études pour des ouvrages neufs ou réhabilité. Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS DU BÂTIMENT - PIB

PROFESSIONS INTELLECTUELLES DU BÂTIMENT

N°	ACTIVITÉS PIB	RÉFÉRENTIEL
3.9	BET Fluides	<p>Un BET fluides, en collaboration avec l'architecte réalise des études pour des ouvrages neufs ou réhabilité. Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.</p>
3.10	BET Géotechnique	<p>Le BET Géotechnique en collaboration avec l'architecte réalise des études pour des ouvrages neufs, rénovation, extension / surélévation et ou changement de destination.</p> <p>Missions couvertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller la résistance des sols avant un projet de construction. • Mesurer la teneur en eau d'un sol et sa résistance. • Recueillir des informations relatives aux travaux menés sur le site en question. • Rédiger un rapport sur l'existence de dangers. • Effectuer des mesures pendant et après les travaux. <p>Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.</p> <p>Missions géotechnique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude géotechnique préalable G1 • Étude Géotechnique de conception G2 • Étude et suivi géotechnique d'exécution G3 • Supervision géotechnique d'exécution G4 • Diagnostic géotechnique G5, selon la norme NFP 94-500 • Études d'hydrologie : études et conception de systèmes de gestion des eaux usées, eaux pluviales, ainsi que des investigations géotechniques nécessaires, sans suivi ni direction des travaux
3.11	BET Infrastructure	<p>Un BET Infrastructure réalise la conception d'ouvrages Infra-structurels, qu'il s'agisse d'ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En béton armé, • En structure métallique, • En structure mixte. <p>De manière restrictive, un BET Infrastructure peut être spécialisé dans l'un ou l'autre de ces types de structures. Il dessine des plans d'Infrastructure du dossier de consultation des entreprises (DCE) et rédige le CCTP (cahier des clauses techniques particulières).</p> <p>Les Missions couvertes :</p> <p>PROJET-DCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DCE / CCTP / BPU • Études d'exécution (EXE), <p>VISA des études d'exécution (VISA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notes de calculs • Plans de coffrage • Plans de précontrainte • Plans de ferrailage et nomenclatures
3.12	BET Structure	<p>Un BET structure réalise la conception d'ouvrages structurels, qu'il s'agisse d'ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En béton armé, • En structure métallique, • En structure mixte. <p>De manière restrictive, un BET structure peut être spécialisé dans l'un ou l'autre de ces types de structures. Un BET béton assistera l'architecte sur le dimensionnement des ouvrages en béton. Il dessine des plans bétons du dossier de consultation des entreprises (DCE) et rédige le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) du lot gros œuvre (GO).</p>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS DU BÂTIMENT - PIB

PROFESSIONS INTELLECTUELLES DU BÂTIMENT

N°	ACTIVITÉS PIB	RÉFÉRENTIEL
3.14	BET Thermique	Un BET Thermique, en collaboration avec l'architecte réalise des études de faisabilité pour des ouvrages neufs ou réhabilité. Élabore tout type de plans, de la conception à l'exécution. Édite toute note de calcul de dimensionnement conformément aux réglementations en vigueur. La consultation des entreprises et écrit le ou les CCTP correspondants.
4	Contrôleur technique	<p>Missions de contrôle technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L : Solidité des ouvrages constitutifs ou indissociables au bâtiment • LP : Solidité des ouvrages indissociables et dissociables • LE : Solidité des existants • AV : vérification des Avoisinants • PV : Récolement des procès-verbaux COPREC des installations techniques • PS : Sécurité des personnes dans les constructions en cas de Séisme • SH : Sécurité incendie des personnes dans les bâtiments d'habitation • STI : Sécurité incendie des personnes dans les bâtiments relevant du code du travail uniquement • SEI : Sécurité incendie des personnes dans les établissements recevant du public • HAND : Vérification des exigences d'accessibilité des personnes handicapées • BRD : Passage du brancard • TH : Vérification des exigences d'isolation thermique des bâtiments • PHh : Vérification des exigences d'isolation acoustique dans les bâtiments d'habitation • PHa : Vérification des exigences d'isolation acoustique dans les bâtiments autre qu'habitation • F : Fonctionnement des installations
5	Contractant général	<p>Contractant général pour la construction, réhabilitation ou la mise en conformité de bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assumant la maîtrise d'œuvre d'exécution totale ou partielle. • Donnant en sous traitance automatiquement la mission de maîtrise d'œuvre de conception ainsi que les études techniques spécialisées. • Donnant en sous traitance à des entreprises du bâtiment la réalisation de l'intégralité des travaux tous corps d'état. <p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une activité de constructeur de maisons individuelles avec ou sans fourniture de plans telle que visée dans la loi n° 90-1129 du 19 décembre 1990 et son décret d'application du 27 novembre 1991. • Une activité exclusive de vendeur de produits de construction visée à l'article 1792-4 du code civil. • Une activité de conception, de direction et/ou de surveillance de travaux en qualité de sous-traitant dans le cadre de son activité de contractant général.
6	Coordinateur SPS	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé définie par la loi n° 93-1418 du 31/12/1993 et le décret n° 94-1159 du 26/12/1994.
7	Courtier en travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Le courtier en travaux est une entreprise de services et un intermédiaire, généralement neutre et indépendant, entre les particuliers souhaitant faire réaliser des travaux et les entreprises du bâtiment. • Ses prestations se limitent à cette simple mise en relation, sans endosser aucune responsabilité. • Étude de besoins effectifs et établissement des conventions. • Le courtier aide ainsi le consommateur à finaliser son projet et à formuler précisément sa demande de travaux.
8	Dessinateur	<ul style="list-style-type: none"> • Le dessinateur n'est pas un architecte et ne peut se substituer à l'obligation d'un architecte si le projet le nécessite. • Le dessinateur en bâtiment réalise les documents d'exécution à l'aide de logiciels de CAO ou de DAO. (Généralement pour le compte d'entreprises de bâtiment, cabinets d'architecte, bureaux d'études spécialisés ...). • Il élabore ainsi les éléments graphiques nécessaires à chaque étape de la construction, les nomenclatures agrémentées de schémas ou de dessins illustrant les procédés d'exécution ou d'assemblage, ect... • Le dessinateur en bâtiment est aussi amené à réaliser des plans plus détaillés d'une habitation et de son intérieur.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS DU BÂTIMENT - PIB

PROFESSIONS INTELLECTUELLES DU BÂTIMENT

N°	ACTIVITÉS PIB	RÉFÉRENTIEL
9	Diagnostiqueur	<p>Missions de diagnostic couvert :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expert diagnostiqueur • Diagnostic Acoustique • Diagnostic Amiante (visuel avant-vente, avant-travaux, démolition, enrobés) • Diagnostic Ascenseur • Diagnostic Assainissement autonome ou collectif • Diagnostic Détection de Fuites • Diagnostic Éco Prêt • Diagnostic Etat de l'Installation Electrique • Diagnostic Etat de l'Installation Gaz • Diagnostic Etat des Lieux • Diagnostic Etat Parasitaire • Diagnostiqueur Examineur Certifications • Diagnostiqueur Expert auprès de la cour d'appel • Diagnostic Handicap (accessibilité) • Diagnostic Humidité • Diagnostic Légionellose • Diagnostic Logement Décent • Diagnostic Loi Boutin • Diagnostic Loi Carrez • Diagnostic Loi Scellier • Diagnostic Métaux Lourds • Diagnostic Millièmes • Diagnostic Monoxyde de Carbone • Diagnostic Performance Énergétique (DPE) • Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, avant-travaux, Plomb dans l'eau) • Diagnostic Pollution des Sols • Diagnostic Prêt Conventionné : normes d'habitabilité • Diagnostic Qualité de l'air intérieur • Diagnostic Radon • Diagnostic Risques Naturels, Miniers et Technologiques • Diagnostic Sécurité Piscine • Diagnostic Technique SRU • Diagnostic Termites • Calcul Réglementaire RT2005, RT2012 • Expert Conseil en Rénovation Énergétique (ERE) • Expert en Valeur Vénale • Mesure d'Empoussièrement Amiante • Mission de Coordination SPS • Personne Compétente en Radioprotection (PCR) • Tests d'Infiltrométrie : Enveloppe (8711) • Réseaux aérauliques (8721) Thermographie infrarouge
10	Économiste de la construction	<p>Etablissement, contrôle des devis quantitatifs, estimations détaillées des coûts ou dépenses, mises à prix, attachements, situations et/ou mémoires des travaux.</p> <p>Missions dans les phases économiques et financières de la conception et de l'exécution des travaux, accomplies dans le cadre ou non d'une équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Cette mission comporte également la participation de l'économiste à l'établissement du CCTP et à la rédaction des marchés de travaux.</p>
11	Géotechnicien	<p>PHASE DE TRAVAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sondage (permettant de connaître la coupe et la nature du sol). • Étude de sols (carottage, pression etc.). • Résultats d'essais réalisés par les laborantins etc. ainsi que des investigations géotechniques nécessaires, sans suivi ni direction des travaux <p>Exclusion : Bureau d'étude technique</p>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS DU BÂTIMENT - PIB

PROFESSIONS INTELLECTUELLES DU BÂTIMENT

N°	ACTIVITÉS PIB	RÉFÉRENTIEL
12	Maître d'œuvre TCE	<p>PHASE D'ÉTUDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>DIA</i> : Diagnostic • <i>ESQ</i> : Esquisse • <i>APS</i> : Avant-Projet Sommaire • <i>APD</i> : Avant-Projet Définitif • <i>EXE</i> : Études d'Exécution • <i>PRO</i> : Études de Projet • <i>ACT</i> : Assistance aux Contrats de Travaux <p>PHASE DE TRAVAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>VISA</i> • <i>OPC</i> : Ordonnancement, Pilotage, Coordination • <i>DET</i> : Direction de l'Exécution des Travaux • <i>AOR</i> : Assistance aux Opérations de Réception <p>Exclusion : Aucun travaux de bâtiment.</p>
13	OPC TCE	<p>L'ordonnancement, le pilotage et la coordination (OPC) ont pour objet, tout au long du déroulement d'un chantier de bâtiment et travaux publics (BTP), d'organiser et d'harmoniser dans le temps et dans l'espace les tâches élémentaires d'études et de travaux et les actions des différents intervenants.</p> <p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous travaux de bâtiment, mission de réalisation d'une synthèse ou toute mission totale ou partielle de maîtrise d'œuvre en phase conception ou suivi/réalisation. • Tous travaux portant atteinte à la structure et la super structure du bâtiment.
14	Paysagiste Décorateur	<ul style="list-style-type: none"> • La conception de jardin et espaces verts. • Le paysagiste élabore les plans qui répondent à une demande d'aménagement complet ou partiel, selon les souhaits du client et après étude du site à aménager. • Il assure un rôle de conseil auprès des clients sur le tracé d'ensemble du jardin, dans le choix et l'emplacement des circulations, des constructions décoratives, de l'éclairage et aussi bien entendu dans le choix de la palette végétale.
15	Topographe / Mètreur	<p>Missions destinées à procéder à des relevés métriques qui permettent d'établir un plan et une carte exacte de tous les détails d'un terrain.</p>

FIN DU RÉFÉRENTIEL